



## Convention de mise à disposition de gobelets et /ou carafes réutilisables

Entre	
La Ville de BEAURAING	
Représentée par Monsieur Denis JUILLAN, Directeur général	et Monsieur Marc LEJEUNE, Bourgmestre
Désignée comme « le prêteur ».	
Et	
Représentée par le (la) Président (e) ou responsable	
	(nom + n° de GSM + adresse pour la facturation)
Désigné(e) comme « l'emprunteur ».	,
L'emprunteur s'engage à observer scrupuleusement les pres	criptions ci-après :

#### **Article 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La Ville de Beauraing et l'organisateur de la manifestation établissent un partenariat afin de garantir le bon usage et le retour des gobelets et/ou carafes réutilisables mis à disposition lors de la manifestation. Ce partenariat vise à réduire la production de déchets sur les manifestations en évitant l'usage de la vaisselle jetable. Il s'agit de promouvoir et faciliter l'usage des gobelets/carafes réutilisables sur les manifestations du territoire et, par ce biais, sensibiliser le public à la prévention des déchets. Par la présente convention les parties s'engagent à respecter les conditions précisées dans les articles suivants.

# Article 2 – MANIFESTATION ET NOMBRE DE GOBELETS ET/OU CARAFES SOUHAITES (à compléter par l'emprunteur)

(a compress)	
Nom de l'évènement :	
Date :	
Nombre de gobelets 30 cl souhaités :	soit boîte(s) de 500 gobelets
Nombre de carafes 1l souhaitées :	
Date d'emprunt souhaité :	Date de restitution souhaitée :

#### Article 3 – OBLIGATIONS DE L'EMPRUNTEUR

L'emprunteur s'engage :

- avant la manifestation à sensibiliser les personnes en charge de la gestion des gobelets/carafes à la prévention des déchets et aux contraintes techniques liées à la gestion de ce stock et
- lors de la manifestation, à communiquer et informer le public sur l'utilisation des gobelets/carafes utilisables.

À compter de la date d'emprunt des gobelets et/ou carafes, l'emprunteur sera responsable de l'hygiène, la propreté et des dégradations subies, à l'exception de celles résultants d'une usure normale. L'emprunteur s'engage alors à transporter les gobelets et/ou carafes, ne pas les détériorer et les retourner rangés dans leur conditionnement initial.

Lors de l'utilisation ne pas mélanger les gobelets et/ou carafes propres et sales. Laver le gobelet/la carafe après chaque utilisation et avant la restitution.

## <u>Article 4 – DISTRIBUTION DES GOBELETS LORS DE LA MANIFESTATION</u>

Pour garantir le retour des gobelets et/ou carafes, le partenaire est libre de mettre en place le dispositif qu'il jugera le plus adapté compte tenu des caractéristiques de la manifestation qu'il organise. Toutefois, la Ville préconise de mettre en place un système de consigne à 1€/gobelet et 5€/carafe qui responsabilise les participants et permet de financer le rachat des gobelets et/ou carafes non restitués.

#### **Article 5 – FRAIS et AMENDES**

Par souci d'hygiène, la Ville s'occupera du relavage, par une entreprise spécialisée, des gobelets et/ou carafes utilisés à charge de l'emprunteur au montant de 0,04 € par gobelet, 0,10 € par carafe et 0,25 € par boîte de transport.

Lors de la restitution, l'organisateur sera tenu de rembourser les gobelets et/ou carafes non restitués ou endommagés. Le tarif en vigueur est de 1€ par gobelet et 5€ par carafe.

### **Article 6 – MODIFICATION**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant entre les parties.

## Article 7 – FICHE DE PRET (À compléter à la date d'emprunt et à la date de restitution des gobelets)

	Emprunt	Restitution
Date	//	//
Date de restitution prévue	/	
Quantité de gobelets de 30 cl Sous réserve des stocks disponibles		gobelets
	Soit boîte(s) de 500 gobelets	boîte(s)
Quantité de carafes Sous réserve des stocks disponibles		
Montant de la FACTURE Non restitués, endommagés+ nettoyage	Gobelets non rendus : gobelets à $1 \in =$ € Carafes non rendues : carafes à $5 \in =$ € Boîte(s) non rendue(s) : boîte(s) à $35 \in =$ € Nettoyage des gobelets : gobelets à $0,04 \in =$ € Nettoyage des carafes : carafes à $0,10 \in =$ € Nettoyage des boîtes : boîtes à $0,25 \in =$ €	
L'emprunteur Nom Prénom Signature		
Le prêteur Nom Prénom Signature		